

Histoire des syncrétismes de la fin de l'Antiquité

M. Michel TARDIEU, professeur

Cours : *L'écriture des visions en songe*

Les supports du rêve

Les premières séances du cours ont été employées à comparer l'agencement des supports (phantasia, eidolon, pneuma) dans la doxographie d'Hérophile (tripartition des rêves), puis dans le *De anima* de Tertullien (mise en concurrence du songe et de l'ange), et enfin dans les sections du *Commentaire* de Calcidius relatives aux images (histoire de la *ratio somniorum* depuis Aristote). Les exemples d'écritures de visions, qui ont accompagné l'examen de la théorie, ont été empruntés successivement à la poésie arabe (ensemble documentaire sur l'apparition en rêve de l'image de l'aimé(e), *tayf al-khayâl*, commodément rassemblé par H. al-Bannâ 'Izz al-Dîn, 3^e éd., Beyrouth, 1994), aux oracles montanistes (n° 17 : songe de la prophétesse à Pépouza), et aux textes gnostiques, en particulier à la *Paraphrase de Sem* (Nag Hammadi Codices VII 47-48) qui présente une vision démonstrative du sommet des éléments. L'enquête a permis de mieux situer l'originalité de la doxa d'Hérophile. Les rêves inspirés par les dieux et qui de ce fait ont lieu « par nécessité » définissent le type d'images oniriques obtenues dans le contexte des pratiques sociales de la religion et de la magie. Le corpus des visions en songe transmis par les stèles d'Épidaure (4^e s. av. notre ère) est une bonne illustration de ce modèle. Les rêves physiques, qui constituent la seconde famille, sont les images habituelles relevant de la phantasia et de l'utile, autrement dit de la signification dans la temporalité. Ils sont en quelque sorte les yeux de l'âme. Inutile d'insister sur une catégorie dont l'analyse est bien connue grâce aux petits traités d'Aristote sur le rêve et la divination. La délimitation de la troisième famille chez Hérophile faisait, en revanche, difficulté. Il s'agit de rêves hybrides, mélange de ceux qu'inspirent les dieux et de ceux qui proviennent de notre organisme, autrement dit relevant de figures du dehors et du dedans, à la fois religieuses et psychiques, produites de façon spontanée, par hasard (*ek toû automátou*), en fonction du heurt des images. L'exemple que

mentionne Hérophile pour illustrer cette mixture est la vision onirique de l'objet du désir, « comme cela arrive à ceux qui voient leurs bien-aimées durant le sommeil ». E. R. Dodds estimait à juste titre que la troisième catégorie caractérisait les rêves fantomatiques produits d'une conjonction fortuite d'eidola. Toutefois, face au malaise de penser que le rêve qui a pour objet les images des êtres aimés puisse relever d'un modèle hybride et monstrueux, il proposait, en conséquence, que l'exemple mentionné à la fin de la doxa d'Hérophile concernerait un quatrième type de songe, celui suscité par le désir de l'âme (*psukhês epithumia*), dont la mention aurait été perdue par la tradition textuelle (*Les Grecs et l'irrationnel*, p. 126, n. 28). Ce quatrième type n'existe nulle part chez les théoriciens du rêve. L'apparition dans le premier sommeil de l'image de l'aimé(e) absent(e) ou disparu(e) remplissait d'effroi le rêveur antique car ce motif, que décrivent si joliment les fragments poétiques du calife umayyade, al-Walîd (II) b. Yazîd, ou ceux rassemblés dans l'ouvrage d'al-Bannâ, évoque les formes errantes des morts récents qui stationnent dans le monde intermédiaire. La tripartition d'Hérophile, qui reconnaît le composé de surnaturel et d'humain comme catégorie fondamentale du rêve et qui par là donne un statut au cauchemar, n'a donc pas grand-chose à voir avec la tripartition de Posidonius qui considère seulement les modes du rêve *deorum adpulsu*, sous l'action des dieux cosmiques. Le rationalisme postérieur restera cependant en retrait. Aristotéliens, épicuriens, stoïciens et médecins expliqueront, en effet, le fantomatique par la psychophysiologie, les platoniciens par la démonologie et aussi, en partie, par la signification comme le faisaient les clefs des songes. La résurgence de l'hybride chez les théoriciens du rêve redevient observable avec la judéo-christianisation. Pour rendre compte de l'irruption du surnaturel dans la prophétesse montaniste endormie, Tertullien utilise la doxa d'Hérophile comme fondement anthropologique de son idée de l'extase. Un cas intéressant est offert aussi par Calcidius. Sa *ratio somniorum* cherche à accorder les songes de Platon à ceux de la *Hebraica philosophia*. Il retient, dans son tableau, la thèse des psychophysiologues et montre que les formes ombreuses des simulacres dépourvus de sang sont liées à une conception du corps obèse rempli de pneuma humide. Mais l'éphialte a aussi chez lui l'aspect des géants hybrides de la mythologie hénochique.

L'inspiration nocturne

L'écriture des visions en songe est inséparable de l'acte d'écrire en tant qu'assimilé à un songe et donc par là à quelque message divin. La question de l'inspiration nocturne, qui est posée de la sorte, comportait deux approches : l'écriture d'un seul jet, c'est-à-dire non interrompue par le sommeil, d'un côté, les conditions de l'ascèse pour rester éveillé, de l'autre. La rédaction rapide durant la nuit s'imposait comme argument de qualité, du moins en ce qui concerne les philosophes, puisque, pensent-ils, la philosophie est toujours lucide et que Socrate ne dort pas (Platon, *Banquet*, 233d). Le traité d'Amélius, dédié à Porphyre, *Sur la différence doctrinale qui sépare Plotin de Numénius*, a été écrit, selon les dires

mêmes de son auteur, en trois jours (Porphyre, *Vie de Plotin*, 17, 29-30). À la fin de l'énigmatique *Discours sur la Mère des dieux*, qu'il écrivit à Constantinople entre les 22 et 25 mars 362, l'empereur Julien explique qu'il l'a rédigé en une nuit, « sans reprendre souffle » (*apneusti*), comme s'il n'avait fait que mettre par écrit, sous la dictée, un logos ininterrompu de révélation. Cela implique accessoirement, d'après les propres déclarations de Julien, que celui qui écrit dans ces conditions ne dispose pas de notes de lecture (19, 178d-179a). Il lui faut deux jours, pareillement « sans reprendre son souffle », pour rédiger le traité *Contre les Chiens ignorants* (20, 203c), trois nuits pour composer l'*Hélios-Roi* (44, 157c). Le philosophe qui a sans doute le plus réfléchi sur ce lien entre rapidité de la rédaction, écriture nocturne et vision en songe est Synésius. Il compose en 404 son traité *Sur les songes* (édition remarquablement commentée par Davide Susanetti, Bari, 1992) puis exposera à la fin de la même année 404 dans une lettre adressée à son professeur d'Alexandrie, la philosophe et mathématicienne Hypatie, les conditions particulières qui présidèrent à la composition de l'ouvrage, « écrit, dit-il, en une seule nuit ou plutôt en une fin de nuit », après avoir reçu dans une vision l'ordre de l'écrire. À la relecture du traité, il se sent comme auditeur des paroles entendues et retranscrites, étranger à lui-même, enveloppé d'une voix divine (*Lettre* 154). De la même façon avant lui, Plotin écrivait d'un seul jet, comme s'il recopiait les feuillets d'un livre qu'il aurait eu sous les yeux (Porphyre, *Vie de Plotin*, 8, 10-11). Livre intérieur en quelque sorte arraché au sommeil et au corps car Porphyre explique dans le même chapitre que l'éveil durant la nuit était maintenu par une « conversion de chaque instant à l'intellect » et d'autre part par le peu de nourriture absorbée avant la première veille, pas même du pain (8, 20-23). Le moment de l'écriture inspirée est donc soit, comme ici, la nuit entière si l'auteur est abstinent et jeûneur rigoureux, ou bien, comme le rappelle Synésius, la fin de nuit, quand le dernier repas est loin et que le sommeil léger de l'aurore est entrecoupé des visions de la « maison lumineuse » (*phôteinon ton oikon*), selon l'expression de Porphyre dans ses conseils pour rester éveillé (*De abstinentia*, I 27, 2-5).

Apertio libri

Si le livre n'est plus à écrire mais que les songes le présentent comme déjà écrit et sous sa forme matérielle (rouleau/codex, enroulé/déroulé, fermé/ouvert), deux traditions sont en présence. Dans le premier cas, qui concerne plutôt une proclamation prophétique, le livre apporté par l'ange (généralement d'une taille immense) apparaît comme préservé et protégé, enroulé ou refermé, écriture vers le dedans. Le rêveur ne peut lire. Dans l'arétalogie d'Imouthès-Asklépios, récit autobiographique d'un scribe du 2^e s. (ap. J.-C.) racontant comment il a été guéri d'une douleur au côté droit en procédant à l'édition grecque d'un traité égyptien sur les mérites du dieu, ce dernier tient un livre de la main gauche puis il disparaît en emportant le livre. L'histoire de la révélation du *Livre d'Elkhasai* (chez Hippolyte, *Elenchos*, IX 13, 1-3) présente un scénario identique. Pareille-

ment, dans la vision du *Livre* dont est gratifié le Prophète près de la Ka'ba, celui-ci répète à l'ange Gabriel qui lui ordonne à trois reprises de réciter, qu'il ne peut pas lire car l'écrit est enveloppé d'un feutre de brocart (*Sîra*, éd. Wüstenfeld, p. 151). À la différence des Tables de la Loi, qui n'ont rien d'onirique et écrites seulement sur la face, le rouleau des malheurs et gémissements dans la vision d'Ezéchiel (592 av. J.-C.) est rédigé sur la face et au revers, comme le sera le livre de l'Agneau lui aussi écrit au-dedans et au-dehors (Ez 2, 7-10 ; Ap 5, 1). Dans la seconde tradition, en revanche, que l'on peut qualifier de moment de la naissance de la théologie ou de la philosophie, le livre se présente toujours ouvert, posé sur une table, il n'y a pas d'être céleste et l'écriture est vers le dehors. Le rêveur peut lire ce qu'il voit. Dans le récit augustinien de la conversion dans le jardin (*Conf.* VIII 8,19-12, 30), où sont intégrés les motifs des visions en songe, l'oreille entend la voix (divine) qui ordonne de lire, le livre est ouvert et les yeux lisent en silence ce qui est écrit. Cette scène de l'*apertio libri* est déterminante pour comprendre la construction du troisième songe de Descartes. Ce qui est lu désormais n'est plus un verset de l'Épître aux Romains ([*sicut in die honeste ambulemus*] : *non in comisationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitis, non in contentione et aemulatione*) mais le début d'une poésie d'Ausone (*quod uitae sectabor iter ?*). Le genre littéraire a changé, mais le sens est le même, puisque les deux cas concernent le choix de vie et la décision à prendre.

Les procédés de l'illusion

Le problème de la couleur dans les rêves et les voyages en songe a été envisagé essentiellement à partir du fr. 23 d'Empédocle et du prologue des *Aitia* de Callimaque. Il y avait cependant peu à ajouter aux études déjà parues. Celles-ci portent sur les impressions oniriques des objets que l'on voit en blanc, noir ou rouge et commentent le traité pseudo-aristotélicien *Des couleurs*. J'ai donc choisi, en guise de conclusion à l'ensemble du cours, la palette plus diversifiée des colorations de la peau et des yeux attribuées aux sages et aux prophètes qui se montrent dans les rêves. Aristote, par exemple, est dit *ashhal* lorsqu'il apparaît au calife al-Ma'mûn, autrement dit ses yeux ont la couleur d'un vin jaune pâle ou celle des sentiers d'un jardin cendrés par la pluie, alors que le blanc (*abyad*) de sa peau est teinté de rouge (*humra*), autrement dit c'est un non-Arabe mais qui a quelque chose d'un Arabe, de la même façon que les propos que lui prête le songe le font parler comme un mu'tazilite. Les colorations données à la peau des prophètes dans les visions de Muhammad sont plus difficiles à interpréter : Moïse est dit *adam* (brun ?) et Jésus *ahmar* (roux ?). Mais les traditionnistes s'embrouillent parfois et attribuent le brun à Jésus (ainsi chez Bukhârî CXI 11, 2). Les visages sont vus dans les songes parce qu'ils ont une couleur. Mais si l'on sort du rêve et que l'on est Narcisse, il n'y a plus de couleur. C'est pourquoi on ne peut regarder.

M. T.

Le séminaire de 2007 a porté sur le sujet suivant : *Les noms barbares : énoncés, formes et contextes d'une pratique magique*. Il s'est déroulé sous la forme d'un colloque international, en lien avec l'EPHE et l'UMR 8584, qui s'est tenu dans l'amphithéâtre Maurice Halbwachs le 13 juin 2007. Deux communications du Professeur : « Ceux qui font la voix des oiseaux » ; « Les noms magiques d'Aphrodite en déesse barbare ». Un compte-rendu détaillé de ce colloque, écrit par Luciana Soares et Michela Zago, a été publié dans la *Lettre du Collège de France*, n° 21 (octobre 2007).

PUBLICATIONS

— « Aristote et la sagesse des nations », *Journal Asiatique*, 294 (2006), pp. 67-79.

— « Nativités païennes. Une collection gnostique de naissances singulières : les treize "royaumes" de l'Apocalypse d'Adam », dans : *Körper und Seele. Aspekte spätantike Anthropologie*, Herausgegeben von Barbara Feichtiger, Stephen Lake, Helmut Seng, coll. Beiträge zur Altertumskunde 215, München & Leipzig, K. G. Saur, 2006, pp. 9-65.

— « Recherches et publications sur le manichéisme : rapport 2001-2004 », dans : *Huitième congrès international d'études coptes (Paris 2004)*, I. *Bilans et perspectives*, édités par Anne Boud'hors et Denyse Vaillancourt, Cahiers de la bibliothèque copte 15, Paris, De Boccard, pp. 279-301.

— « Le pèlerinage des animaux (conte kurde de Midyat) », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 59 (2006), pp. 145-160.

AUTRES ACTIVITÉS

— Co-direction avec Christelle Jullien (CNRS) du Colloque international de l'UMR 7528 Mondes iranien et indien « Controverses des Chrétiens dans l'Iran sassanide », Collège de France, 27 septembre 2006. Communication (en lien avec Jacques Gernet) : « Le schème hérésiologique de désignation des adversaires dans l'inscription nestorienne chinoise de Xi'an ».

— Co-direction avec Helmut Seng (Universität Konstanz) du Colloque international « Die Chaldaeischen Orakel : Kontext, Interpretation, Rezeption », Konstanz, 15-18 novembre 2006. Communication : « L'oracle de la pierre mnizouris ».

— Direction et soutenance de la thèse de Michela Zago, *I temi della propaganda Tebana nei papiri magico-alchemici della collezione Anastasi (II-IV sec.)*, Scuola internazionale di Alti Studi, Fondazione Collegio San Carlo di Modena, 13-16 mars 2007.

— Directeur de l'Institut d'histoire des christianismes orientaux du Collège de France.

— Tuteur de l'Habilitation à diriger des recherches (Études sémitiques anciennes) de Mme Maria Gorea, Université de Paris-VIII, 22 mai 2007.

— Membre du Conseil scientifique de l'*Archiv für Religionsgeschichte*, Verlag B. G. Teubner, Stuttgart et Leipzig.

ACTIVITÉS DE LA CHAIRE

Michela Zago (ATER au Collège de France à partir du 1^{er} janvier 2005, renouvelée trois mois à partir du 1^{er} septembre 2006, actuellement assistante de recherche à l'Université de Padoue) : participation au colloque « Die Chaldaeischen Orakel : Kontext, Interpretation, Rezeption » à l'Université de Constance (15-18 novembre 2006), communication : « L'emploi linguistique des noms barbares et les Oracles Chaldaïques » ; a soutenu à Modène, le 16 mars 2007, Fondazione Collegio San Carlo, sa thèse sur *Les Motifs de la propagande thébaine d'après les papyrus magico-achimiques de la collection Anastasi* ; participation au séminaire sur les noms barbares (Collège de France, 13 juin 2007), communication : « L'usage des noms barbares en botanique ».

Luciana Soares (Doctorante EPHE, ATER au Collège de France à partir du 1^{er} septembre 2006, une année) : rédaction de sa thèse sur *Le Traité 32 de Plotin : traduction, commentaire et notes* ; participation au colloque « Saeculo Primo » à l'Université de Vilnius en novembre 2006, communication : « La question de la localisation des intelligibles chez les philosophes païens des premiers siècles de l'ère chrétienne » ; participation au colloque « Die Chaldaeischen Orakel : Kontext, Interpretation, Rezeption » à l'Université de Constance en novembre 2006, communication : « L'emploi du terme *amphistomos* dans le grand Traité antignostique de Plotin et dans les Oracles Chaldaïques » (compte-rendu de ce colloque dans *La Lettre du Collège de France*, n° 20) ; participation au séminaire de M. Tardieu, « Les noms barbares : énoncés, formes et contextes d'une pratique magique » (Collège de France, juin 2007), communication : « La signification plotinienne du nom divin d'Apollon » ; participation aux Journées d'études sur Plotin et les gnostiques, organisées par l'EPHE et le CNRS (UMR 8584) en avril et juin 2007.

Florence Jullien (Postdoctorante ; chercheur associé à l'Institut d'histoire des christianismes orientaux, Collège de France) ; responsable de la gestion des périodiques, collections et ouvrages du centre documentaire de l'Institut d'histoire des christianismes orientaux du Collège de France ; chargée de conférence 2006-2007 à l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses, direction d'études des Christianismes orientaux, intitulé du cours : « Le christianisme en Iran sassanide à l'épreuve des déportations (fin) » ; étude du texte syriaque de la *Chronique d'Édesse*, traduction et commentaire » ; Membre associé post-doctoral du Centre d'études des religions du Livre (UMR 8584) et de l'unité Proche-

Orient/Caucase (UMR 7192) ; Membre statutaire du Conseil d'administration de la Société d'Études syriaques ;

Participation aux travaux collectifs suivants : préparation des épreuves « Le couvent d'Abraham le Grand au cœur de la réforme du monachisme perse » pour l'ouvrage collectif *Centre et périphérie : Approches nouvelles des Orientalistes*, éd. Maisonneuve, Paris ; participation au colloque sur les Controverses des chrétiens dans l'Iran sassanide (Paris, 27 septembre 2006), communication : « S'affirmer en s'opposant : les polémistes du Grand monastère (VI-VII^e s.) » ; participation à la quatrième Table ronde de la Société d'Études Syriaques « Les Pères grecs dans la littérature syriaque », Louvain-la-Neuve (Belgique), Université catholique, 18 novembre 2006 ; collaboration au projet onomastique de l'Académie des Sciences de Vienne (Autriche), co-dirigé par Manfred Mayrhofer et Rüdiger Schmitt, en association avec Ph. Gignoux (DR honoraire EPHE V) et C. Jullien (UMR 7528) pour l'*Iranisches Personennamenbuch*, dictionnaire recensant tous les noms propres d'origine iranienne dans la littérature syriaque ; collaboration à un dictionnaire sur Jésus pour la collection « Bouquins » des éditions R. Laffont, projet dirigé par M. Tardieu : partie relative aux christianismes orientaux (littérature syriaque).

Publications

— « Le monachisme chrétien dans l'empire iranien (IV^e-XIV^e siècles) », dans R. Gyselen (éd.), *Chrétiens en terre d'Iran : implantation et acculturation*, (= *Studia Iranica. Cahier 29*), Paris, 2006, pp. 143-184.

— « L'aventure chrétienne en Iran », *Religions et Histoire*, 10, septembre-octobre 2006, Éditions Faton, pp. 72-81.

— « La réforme d'Abraham de Kashkar dans le golfe Persique : le monastère de l'île de Khârg », *Symposium Syriacum IX, Parole de l'Orient*, 31 (2006), pp. 201-211.

— « Le christianisme en Iran sassanide à l'épreuve des déportations (suite) », *Annuaire de l'EPHE SR*, 2005-2006, sous presse.

